

représentants des autorités fédérales, du secteur bancaire ainsi que de la Banque mondiale. Dans sa lettre, SWISSAID a insisté sur le nécessaire soutien international à la société civile tchadienne pour éviter la remise en cause du «modèle tchadien», qui tente de conjurer la «malédiction» de l'or noir, dont l'exploitation s'accompagne généralement d'une dégradation des conditions de vie, tant sur le plan social que de l'environnement, ainsi que d'une accentuation de l'instabilité politique.

Comme pour donner raison à ces appréhensions, les démarches actuellement en cours sont menées dans un contexte politique particulièrement troublé. Le clan zaghawa du président Idriss Déby est en proie à des dissensions qui se sont traduites, en octobre dernier, par la désertion de nombreux soldats. Ceux-ci, réfugiés près de la frontière soudanaise, menacent depuis directement le régime en place. C'est dans ce contexte que, à la mi-décembre, la révision de la loi 001 devait en principe être adoptée par un Parlement où le parti présidentiel détient une écrasante majorité. A moins que, d'ici là, la mobilisation de la société civile et de ses relais extérieurs n'ait pesé de tout son poids pour que le Tchad renonce à mettre en cause l'instrument qui devrait permettre à la population de bénéficier de l'exportation de son pétrole...

*Pierre-André Cordey et  
Catherine Morand*

Plus d'informations :  
[www.swissaid.ch](http://www.swissaid.ch) ->  
Politique -> Pétrole



Photos : Daniel Ammann, Saint-Gall



Au Tchad, des organisations partenaires construisent des pharmacies de village dans la région du Salamat. Ainsi, pour 397 francs, un village peut avoir «sa» pharmacie.

**Une aide qui va plus loin..**



## Mobilisation de la société civile tchadienne

En novembre dernier, les autorités tchadiennes ont clairement fait part de leur intention de modifier la loi 001 qui garantit une gestion transparente des revenus pétroliers. Les organisations de la société civile, parmi lesquelles des partenaires de SWISSAID, se mobilisent pour que cette loi ne soit pas vidée de son contenu et que l'exploitation du pétrole dans ce pays, qui figure parmi les plus pauvres de la planète, serve réellement à améliorer les conditions de vie de la population.

Est-ce la fin du «modèle» tchadien ? Sur un continent où l'exploitation du pétrole est généralement synonyme de «malédiction», le Tchad faisait jusqu'à maintenant figure d'exception, grâce notamment à la mobilisation de la société civile, qui se bat pour que les revenus versés à l'Etat par le consortium pétrolier servent réellement au développement du pays. Les propositions des ONG tchadiennes, dont certaines sont des partenaires de SWISSAID, ont été relayées par la Banque mondiale qui a pesé de tout son poids pour que soit adoptée par le Parlement tchadien une loi – unique au monde – qui régit une affectation transparente des revenus pétroliers versés à l'Etat. Selon cette loi adoptée le 11 janvier 1999, 10 % des revenus sont réservés aux générations futures et, des 90 % restants, 80 % sont consacrés aux secteurs prioritaires (santé, éducation); 15 % au fonctionnement du Trésor et 5 % au développement de la région pétrolière de Doba.

Des Tchadiens vivant dans les zones d'exploitation pétrolière demandent d'avoir le droit de participer au succès économique de leur région.



Aujourd'hui, les autorités tchadiennes, qui estiment ladite loi 001 inadaptée, veulent la modifier et s'efforcent de rallier l'opinion tant nationale qu'internationale à leurs arguments. «Les populations sont frustrées. L'opinion ne comprend pas pourquoi il faut épargner une partie des revenus pétroliers au profit des générations futures, alors que nous vivons au jour le jour des difficultés pour faire face aux besoins des générations actuelles», soutient le ministre tchadien du Pétrole, Mahamat Nasser Hassan. A la clé, un pactole de quelque 31,7 millions d'euros, correspondant aux 10 % des royalties perçues depuis octobre 2003 pour alimenter le Fonds pour les générations futures, dont le pouvoir en place souhaiterait disposer immédiatement.

### La société civile écrit à Paul Wolfowitz

Dans un memorandum adressé aux autorités tchadiennes et à la communauté internationale, les organisations de la société civile dénoncent les arguments du gouvernement, qui justifie cette décision en invoquant les graves problèmes de trésorerie auquel il doit faire face et le mécontentement croissant de la population. «Il s'agit là d'un habillage pour cacher les vrais problèmes», rétorque Gilbert Maoundonodji, responsable du Groupe de recherche monitoring pétrole Tchad-Cameroun (GRAMP/TC), une organisation partenaire de SWISSAID. Il estime en effet que «la crise sociale est délibérément entretenue et la frustration de la population instrumentalisée pour arriver aux fins du démontage du mécanisme de gestion. Et, pendant ce temps, insiste-t-il, les responsables de détournements des deniers publics continuent de piller davantage les recettes en toute impunité.»



Exposition de caricatures présentées lors d'un forum alternatif sur le pétrole, en octobre 2005.

Le 16 novembre, Gilbert Maoundonodji et Nassingar Rimtebaye, de la Commission permanente pétrole N'Djamena (CPPN), cosignaient une lettre adressée au président du Groupe de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, pour insister sur le fait que ce revirement du Gouvernement tchadien «porte non seulement atteinte à la crédibilité au Groupe de la Banque mondiale, qui s'y est pleinement engagé, mais remet fondamentalement en cause son option stratégique d'être le moteur de la lutte contre la pauvreté en Afrique». Les représentants de la société civile estiment également qu'une révision de la loi aggraverait la corruption et se traduirait par une absence de toute perspective pour les générations futures. A leurs yeux, en prenant l'initiative de réviser la loi 001, le Gouvernement tchadien est clairement en rupture avec ses obligations contractuelles vis-à-vis de la Banque mondiale, sollicitée pour «user de tout son pouvoir afin de sauvegarder la loi, demander au président de la République tchadienne de renoncer à ce projet et, en cas de refus catégorique, de mettre en œuvre les instruments juridiques prévus à cet effet».

### Nécessaire soutien international

Soucieuse de relayer en Suisse les préoccupations de ses partenaires au Tchad, SWISSAID a fait suivre leurs prises de position aux personnes concernées par cette problématique en Suisse, qu'il s'agisse de